

[Text]

I will turn it over to Marianne and let her talk about the maternity and some of the things we are pleased about. I might also say that we are pleased about the innovative ideas that are coming through, the fact that people can use their unemployment money to start a job as a bonus or for moving. We think those new programs—I forget what they are called—are very good and will be helpful to women who, once they become unemployed, want to start a new job. But maybe Marianne can give you some more of the benefits.

Ms Marianne Wilkinson (Vice-President, National Council of Women of Canada): On most of this we do not have established policy, so it is coming more from our questionnaire and some ideas that have been generated by our members. We have a very long process of developing policy that takes about two years, and it is hard to react that way.

We were generally pleased when they did the changes about a year ago for maternity benefits for premature children and for fathers where the mother died and things of that nature. Having that type of flexibility for maternity and parental leave I think is showing up now in this report where you are broadening things a bit more.

We think it is a step in the right direction to start providing some alternatives and additional leave for parental support. We are not sure what that limit should be, but at least starting at a 30-week limit is better than the 17 weeks that you get now for maternity leave. In many cases that is insufficient. I have heard from many young mothers who feel forced to go back to the labour force to maintain their jobs but really do not feel quite ready to go back. By having the additions for either parent we think there is some very positive ideas here and we would like to see them tried. We will be monitoring them as well as you will be.

We do have a slight caveat in that if there is undue hardship we think there should be some flexibility in the UI, and it ties in with what May was saying about not being too rigid. If there are unusual circumstances, the UIC should have some way of being able to deal with them rather than having everything done by hard and set rules.

We did not get a lot of feedback from our members on changing over the age of 65, and this may be because they really had not thought it through. That questionnaire was

[Translation]

d'accéder à de meilleurs emplois lorsqu'elles en sont capables, au grand détriment de l'économie.

Je vais maintenant céder la parole à Marianne pour qu'elle aborde la question de la maternité et certains des aspects desquels nous sommes satisfaits. Je dois dire également que nous sommes fort satisfaits de certaines idées innovatrices qui sont présentées: le fait, par exemple, que la prestation d'assurance-chômage puisse servir de boni pour une personne qui réintègre le marché du travail ou dans le cas d'un déplacement. Nous estimons que ces programmes—dont j'oublie l'appellation—sont très valables et qu'ils seront avantageux pour les femmes qui voudront revenir sur le marché du travail après avoir été en chômage. Mais je préfère maintenant céder la parole à Marianne.

Mme Marianne Wilkinson (vice-présidente, Conseil national des femmes du Canada): Nous n'avons pas de politique établie en ce qui concerne la plupart de ces questions. Par conséquent, nos propositions s'inspirent des réponses à notre questionnaire et de certaines idées formulées par nos membres. Notre politique se définit très lentement. C'est un processus qui dure environ deux ans et il est donc difficile de réagir de façon ponctuelle.

Nous avons été généralement satisfaites des modifications qui ont été apportées il y a environ un an dans le cas des prestations de maternité pour enfants nés avant terme et des prestations de paternité en cas de décès de la mère et ainsi de suite. Ce rapport introduit également certains assouplissements au congé de maternité et au congé parental, en prévoyant une plus grande variété de cas.

Le fait de donner certaines options et des congés supplémentaires aux parents nous paraît un pas dans la bonne direction. Nous ne savons pas quelle doit être la limite, mais la fixer à 30 semaines est préférable au maximum actuel de 17 semaines pour le congé de maternité qui, bien souvent, est insuffisant. Beaucoup de jeunes mères nous ont dit qu'elles s'étaient senties obligées de reprendre leur travail pour conserver leur emploi, mais que le moment ne leur paraissait pas encore opportun. C'est une excellente idée que de prévoir un prolongement de ce congé pour l'un ou l'autre parent, idée que nous voudrions voir mise à l'essai. De même que vous, nous suivrons de près son application.

Nous voudrions cependant ajouter comme mise en garde, que dans des circonstances difficiles il devrait y avoir une certaine souplesse dans le régime de l'assurance-chômage, et je rejoins en ce sens ce que disait May sur la nécessité de ne pas nous montrer trop rigide. Il conviendrait de tenir compte de circonstances exceptionnelles au lieu d'appliquer le règlement à la lettre.

En ce qui concerne les prestations pour les personnes âgées de 65 ans et plus, nos membres ne nous ont pas fourni beaucoup d'indications, ce qui signifie peut-être